

Bruxelles, le 6 octobre 2022
(OR. en)

12940/22

LIMITE

ENER 469

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (1 ^{re} partie)/Conseil
Objet:	Intention de la Commission d'engager un dialogue sur l'énergie, au nom de l'UE, avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et ses États membres - Autorisation de négocier un instrument non contraignant

1. Le 3 octobre 2022, la Commission a informé le groupe "Énergie" de son intention de négocier un dialogue sur l'énergie, au nom de l'UE, avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et ses États membres, en vue de sa signature, au nom de l'UE, lors du sommet UE-ASEAN de décembre 2022¹.
2. L'année 2022 marque 45 années de partenariat entre l'UE et l'ASEAN. Par conséquent, afin de formaliser le travail effectué sur l'énergie dans le cadre de cette coopération, la Commission propose d'établir un dialogue qui permettrait des échanges structurés sur différents domaines d'action, y compris la transition énergétique.

¹ Doc. 12938/22.

3. Le groupe "Énergie" a examiné l'approche proposée par la Commission, étant entendu que celle-ci informera le groupe de l'avancement des négociations avec l'ASEAN et s'adressera de nouveau au Conseil à l'issue du processus de négociation afin de lui demander l'autorisation de signer le dialogue au nom de l'UE.

Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à suggérer au Conseil d'approuver l'ouverture, par la Commission, de négociations en vue d'un dialogue sur l'énergie, au nom de l'UE, avec l'ASEAN et ses États membres.
